

Motion contre la D.H.G.

Nous, personnels et parents d'élèves du collège Henri Barbusse, votons contre la D.H.G. proposée au collège Henri Barbusse. Celle-ci s'avère une fois de plus insuffisante pour accueillir convenablement nos élèves à l'occasion de la rentrée 2015.

Depuis maintenant quatre ans, les prévisions d'effectifs communiquées par la D.S.D.E.N. s'avèrent largement sous-évaluées et non conformes aux effectifs réels.

LA D.S.D.E.N. a admis précédemment la véracité de nos chiffres et s'est déjà trouvée dans l'obligation d'augmenter la dotation très tardivement.

Informés par notre Direction, nous sommes convaincus qu'avec la hausse démographique dans notre ville, une septième 6ème s'impose.

Or, la D.S.D.E.N. prévoit 144 élèves et 6 divisions. Il est évident qu'à court terme, avec l'intégration des élèves U.P.E.2A., le seuil historique de 24 élèves est menacé.

Nous tenons à rappeler que nous avons défendu le principe d'effectifs à 18 élèves par classe lors des Assises de l'éducation prioritaire.

Nous exigeons également, depuis plusieurs années, le fléchage de toutes les options et les dispositifs d'aide qui ont déjà prouvé leur efficacité.

Nous déplorons la disparition des moyens pour l'Aide et Soutien. Comment aider les élèves les plus en difficulté sans moyens spécifiques ?

Nous refusons la logique indemnitaire que l'État tente d'imposer dans l'Éducation nationale. Nous sommes convaincus que des indemnités, pour l'instant sans cadre national, ne peuvent remplacer des moyens horaires.

Le déséquilibre entre les heures postes et les H.S.A. contraint les créations de postes et entraîne l'accumulation de B.M.P. précaires qui sont pourvus dans l'urgence, la plupart du temps par des personnels non formés.

Au vu des erreurs et oublis des services de la D.S.D.E.N. ou des décrets d'applications des I.M.P. non parus, il est évident que le calendrier imposé pour constituer les D.H.G. est impossible à tenir et nous contraint à remonter des dotations incomplètes voire erronées.

Ces attermoiements empêchent d'organiser de façon sereine la rentrée 2015 et de créer les postes nécessaires au bon encadrement des élèves.

La diminution des moyens horaires, constante depuis plusieurs années, la précarité accrue des conditions de travail des personnels de l'établissement, forment un cadre défavorable à l'exercice d'un travail de qualité.

Les personnels et les parents d'élèves du Collège Henri Barbusse de Saint-Denis.